

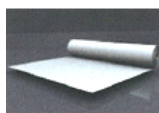
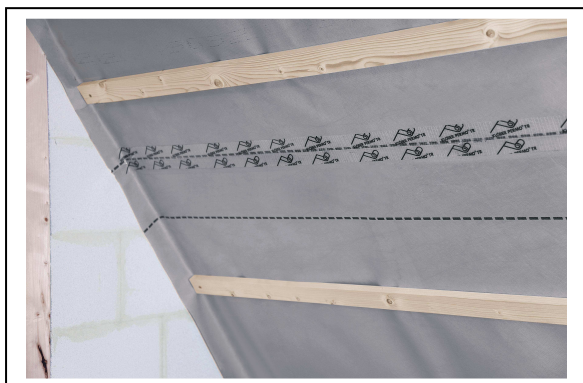
isonat



by Buitex

AEROVAP Sd20m

Pare-Vapeur



1,5 m x 50 m
3 m x 50 m



2 couches



120 g/m²



Domaine d'application

Le Cahier de Prescriptions Technique CPT 3560 de juillet 2009 impose la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu et étanche à l'air en sous face de l'isolation en laine minérale des combles. Le pare vapeur AEROVAP Sd20m répond à ces exigences. C'est une combinaison de voiles non tissés PP, destiné à ces toitures isolées et aux murs à ossature bois. L'enduction spéciale empêche la pénétration de l'humidité de l'habitat dans l'isolant. Le voile non tissé en PP apporte la résistance nécessaire à la pose. Le pare-vapeur AEROVAP Sd20m est aussi particulièrement adapté aux maisons à ossature bois car conforme aux exigences du DTU 31.2 en matière de perméance à la vapeur d'eau ($P = \text{à } 0,005 \text{ g/m}^2 \cdot \text{h} \cdot \text{mm Hg}$), valeur sd = 20 m.

Prière de respecter les prescriptions de pose. En matière de sécurité au feu le pare-vapeur AEROVAP Sd20m n'est pas destiné à constituer la face apparente en plafond de locaux occupés en bâtiment d'habitation ou dans les bâtiments recevant du public.

Composition

complexe de 2 couches en voiles non tissés PP avec enduction modifiée

Fiche technique

Poids	120 g/m ²
Réaction au feu, EN 13501-1, EN 11925-2	E
Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928	non applicable, produit à usage intérieur
Transmission de la vapeur d'eau S _d , EN1931	20 m
Résistance en traction sens Longitudinal, EN 12311-1	190 N/5 cm
Résistance en traction sens Transversal, EN 12311-1	150 N/5 cm
Allongement sens Longitudinal, EN 12311-1	70%
Allongement sens Transversal, EN 12311-1	80%
Résistance à la déchirure au clou sens Longitudinal, EN 12310-1	100 N
Résistance à la déchirure au clou sens Transversal, EN 12310-1	100 N
Tenue en température	-40°C / +80°C
Imperméabilité (test de la colonne d'eau), EN 20811	non applicable, produit à usage intérieur
Test d'étanchéité à l'air	< 0,1 m ³ /m ³ h 50 Pa
Stabilité aux UV, EN 13859-1 *	4 mois

*Selon les recommandations du SNEST il est conseillé de recouvrir l'écran dans un délai de 8 jours après installation.

Normes/certificats

Marquage CE conforme à la norme EN 13984
Répond au CPT 3560 version 2-07/2009